



Année scolaire

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Note importante

- Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au directeur de l'école de secteur
- Le directeur de l'école de secteur transmet la demande au maire de la commune de résidence pour AVIS
- Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
- **Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.**

M. et/ou Mme

agissant en qualité de père - mère – tuteur (*rayez la mention inutile*)

domicilié(e)(s)

NOM et Prénom de L'ELEVE

né(e) le à Garçon Fille *cochez la case correspondante*

Domicile au moment de la rentrée scolaire :

Ecole fréquentée actuellement : classe suivie.....

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant :

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'enfant dans l'école ci-après

Préciser le motif et joindre toutes pièces justificatives obligatoires (certificat médical, attestation sur l'honneur de la gardienne, justificatif de domicile de la gardienne) :

.....
.....
.....
.....

A..... le.....

Signature des parents ou du tuteur

AVIS du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

DECISION du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

N.B. : La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.